

## NOTE D'INFORMATION

### **LA MINUSCA ENCOURAGE LES ACTEURS INSTITUTIONNELS, LES PARTIS POLITIQUES ET LA POPULATION A POURSUIVRE LEURS EFFORTS POUR DES ELECTIONS INCLUSIVES, APAISEES ET CREDIBLES DANS LES DELAIS DE LA CONSTITUTION**

**Bangui, le 24 juillet 2019** - La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) souligne que le nouvel examen du Code électoral par les députés est un tournant décisif dans la création des conditions juridiques nécessaires aux préparatifs et à la tenue des élections présidentielle, législatives et locales de 2020/2021, a déclaré, ce mercredi 24 juillet, la porte-parole par intérim de la Mission, Uwolowulakana Ikavi-Gbétanou, lors de la conférence de presse hebdomadaire de la Mission, saluant les efforts consentis par les députés et la cour constitutionnelle dans l'adoption de ce Code électoral.

« La MINUSCA encourage, par conséquent, l'ensemble des acteurs institutionnels, les partis politiques et les populations à poursuivre leurs efforts en vue de la tenue d'élections inclusives, apaisées et crédibles dans les délais de la Constitution », a-t-elle ajouté, notant par ailleurs les progrès enregistrés dans les travaux en Commission que l'examen de la loi organique relative à l'Autorité nationale des élections (ANE), également inscrite à l'agenda de la session extraordinaire. La Mission s'inquiète, toutefois, que ce texte complémentaire du Code électoral n'ait pu être adopté par l'Assemblée nationale et saisit l'occasion pour encourager les institutions nationales à prendre les dispositions nécessaires afin de parachever le processus d'adoption des projets de lois en instance qui se rapportent aux prochaines élections, y compris les lois sur la décentralisation qui participent de la mise en œuvre de l'APPR », a-t-elle ajouté.

La conférence de presse a été l'occasion pour la porte-parole par intérim de la Mission de réagir aux préoccupations des journalistes concernant le rapport rendu public, le 18 juillet, par Human Right Watch, suite aux tueries, le 21 mai dernier, de dizaines de populations civiles dans la région de Paoua par les éléments de Retour, Réclamation, Réhabilitation (3R).

Occasion pour Madame Ikavi-Gbétanou d'énumérer quelques mesures de renforcement de la sécurité et de la protection des civils mises en place par la

MINUSCA, au nombre desquel le mécanisme de coordination de la sécurité à Bocaranga, avec pour objectifs de renforcer la pression militaire et politique exercée sur les 3R pour les contraindre à démanteler leurs bases à Boukaya, Letele et Bohong, traduire en justice tous les auteurs des massacres et les amener à participer pleinement aux prochaines opérations de Désarmement Démobilisation et Réinsertion », a souligné la porte-parole par intérim.

Sur plan militaire, une opération dénommée « Tango » a été lancée autour de Kouï, depuis le 26 mai, pour mettre fin aux mouvements de groupes armés et optimiser la protection de la population locale des populations locales vivant le long de l'axe Lemouna-Koundjili, où des patrouilles quotidiennes et des points de contrôle temporaires ont aussi été renforcés. Une pression militaire sur les 3R qui s'est soldée par leur retrait des villages de Bohong, Boukaya et Letele, outre la réduction considérable de leurs mouvements ». Une assistance humanitaire a également été fournie à la population touchée.

Concernant les abus et violations des Droits de l'Homme et du Droit international humanitaire, la Porte-parole par intérim a affirmé que la Mission avait surveillé, vérifié et documenté durant la période du 17 et 23 juillet, 15 incidents d'abus et de violations des Droits de l'Homme et du Droit international humanitaire ayant affecté au moins 22 victimes. « Les auteurs présumés sont, d'une part, des éléments des groupes armés et d'autre part, des agents de l'Etat ».

Pour sa part, le Porte-parole de la Police, le Capitaine Léo Franck Gnapié, est revenu sur le processus de recrutement de 1000 agents des Forces de sécurité intérieure et souligne un réel engouement pour ce concours de la part des jeunes centrafricaines et centrafricains. En effet, la première semaine une moyenne d'environ 110 dossiers de candidature ont été enregistrés, la deuxième semaine nous sommes passés à une moyenne d'environ 300 dossiers et nous sommes actuellement à un peu plus de 1000 dossiers par jour en moyenne depuis la fin de la semaine dernière. On note également une nette augmentation de nombre de femmes ; nous sommes actuellement à plus 21% de femmes inscrites.

De son côté, le Porte-parole de la Force, le Major Mohamed Ouabed, a fait un bilan de la situation sécuritaire dans le pays, qui est stable dans son ensemble, rappelant que la Force poursuit ses patrouilles pédestres, motorisées et aériennes de courtes et de longue portée dans le but de prévenir toute forme d'insécurité à travers le pays. Un total 688 patrouilles ont été menées dans le centre afin de protéger la population. Par ailleurs, la Force en coordination avec les FACA marque sa présence sur les axes et les localités de Bambari, Seko, Garo, Batangafo et Zangba pour protéger les civils. La Force a également rappelé la poursuite, à Bambari, de l'Opération Bepka 2.